

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur COTTEY Gilles, Maire.

Etaient présents : Mr COTTEY Gilles, Mmes GILLÉ Josiane, GIFFARD Véronique, Mrs LOZIER Antoine, VIEULE Jacky
Mmes DESOÏTE Aurore, HENNEBELLE Sabrina, LECROQ Karine, PREVOST Virginie, Mrs CAHARD Philippe, LANGLOIS Nicolas, LACAILLE Mickaël, LEROUX Clément.

Absents excusés : Mme PESQUEUX Joëlle, Mr PESQUEUX Benoît

Date de convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13 Votants : 15

Monsieur LANGLOIS Nicolas a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame PESQUEUX Joëlle a donné procuration à Monsieur LACAILLE Mickaël.
Monsieur PESQUEUX Benoît a donné procuration à Monsieur LOZIER Antoine.

Ordre du jour :

1. Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue des élections des sénateurs du 27 septembre 2026
2. Approbation du procès-verbal du 28 avril 2026
3. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
4. Délégation du Conseil Municipal à un adjoint au maire en matière d'urbanisme sur des sujets qui concernent à titre personnel le maire
5. Droit à la formation des élus
6. Devis : Remise en état du clin sur la salle polyvalente
7. Devis : Démoussage toiture en globalité et démoussage façades nord et nord-ouest du groupe scolaire
8. Questions diverses et informations

Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue des élections des sénateurs du 27 septembre 2026

Suite au décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal a désigné trois titulaires et trois suppléants qui sont :

- Délégués :
 - Madame GILLÉ Josiane
 - Monsieur COTTEY Gilles
 - Madame GIFFARD Véronique

- Délégués suppléants :
 - Monsieur VIEULE Jacky
 - Monsieur LOZIER Antoine
 - Monsieur LANGLOIS Nicolas

Approbation du procès-verbal du 28 avril 2026 (Délibération n°31 2026)

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2026 a été envoyé par courrier électronique aux Conseillers Municipaux. Sans question ni remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) (Délibération n°32 2026)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite au renouvellement de l'assemblée municipale, il y a lieu de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs. Celle-ci est composée de six commissaires et de six suppléants, proposés en nombre double à la Direction départementale des services fiscaux. Chacun doit être représentatif des taxes payées à la commune par les contribuables.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer la liste des commissaires appelés à constituer la commission communale des impôts direct selon le tableau se trouvant en annexe.

Délégation du Conseil Municipal à un adjoint au maire en matière d'urbanisme sur des sujets qui concernent à titre personnel le maire (Délibération n°33 2026)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le fait que lorsque des décisions doivent être prises par le Maire sur des sujets qui le concernent à titre personnel, il ne peut signer celles-ci.

Il en est ainsi, par exemple, des demandes en matière d'urbanisme. L'article L422-7 du Code de l'urbanisme dispose, en effet, que *« si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable.... Le Conseil Municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour rendre la décision »*.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de procéder à cette désignation.

Monsieur COTTEY Gilles, Maire, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne, à l'unanimité, Madame Josiane GILLÉ pour prendre toute décision qui concerne le Maire à titre privé, en particulier dans le domaine de l'urbanisme.

Droit à la formation des élus (Délibération n° 34 2026)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce dernier est appelé, dans les trois mois suivant son renouvellement, à délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres et ainsi déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Vu les articles L.2123-12-12 à L.2123-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions,

Considérant que les frais de formation des élus constituent une dépense obligatoire pour la commune,

Considérant que le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du montant des crédits ouverts au titre des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus de la commune,

Considérant que ce crédit sera réparti à égalité entre tous les élus qui sollicitent une formation à condition que celle-ci soit dispensée pour un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur conformément à l'article R.4135-19-1 DU Code général des collectivités territoriales,

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Approuve les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus, ainsi que ses modalités d'exercice,
- Fixe à 2 000 € l'enveloppe budgétaire annuelle maximale allouée à la formation des élus,
- Dit que les dépenses relatives aux frais de formation prélevées sur les crédits correspondants inscrits, chaque année au budget communal au chapitre 65, article 65315.

Devis : Remise en état du clin sur la salle polyvalente

Monsieur le Maire annonce le Conseil Municipal qu'il n'a pas reçu tous les devis demandés et propose donc de délibérer sur ce dossier durant une prochaine réunion.

Devis : Démoussage toiture en globalité et démoussage façades nord et nord-ouest

Monsieur le Maire annonce le Conseil Municipal qu'il n'a pas reçu tous les devis demandés et propose donc de délibérer sur ce dossier durant une prochaine réunion.

Questions diverses et Informations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal s'être rendu avec le Centre Local d'Information et de Coordination pour les Seniors (CLIC) chez une administrée suscitant l'inquiétude de son voisinage. Celle-ci leur a indiqué ne pas avoir de besoins spécifiques et ne pas ressentir de difficultés particulières. Ayant été informée de ses droits et des dispositifs d'aide existants, elle n'hésitera pas à revenir vers la mairie ou le CLIC si besoin.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu une actualisation de prix de l'Entreprise API Restauration qui sera effective à partir en Septembre 2026.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une équipe de tournage a investi l'école afin d'imaginer avec les enfants ce que serait la cour de récréation idéale. La réalisatrice du film souhaite échanger sur leur vision avec les élus (es) et les parents qui le souhaitent lors du dernier jour de tournage prévu le 18 juin après-midi.

Monsieur le Maire précise que la remise des calculatrices aux élèves entrant au collège à la prochaine rentrée se fera en mairie le mardi 9 juin à 16h.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un avant-projet du SDE76 visant le remplacement des six horloges contrôlant l'éclairage public de la commune. Le montant total de l'opération étant de 4 937.23 € TTC, le reste à la charge de la commune s'élève à 1 676.19 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu le courrier d'un administré se portant volontaire pour initier une démarche de consommation collaborative visant entre autres des achats groupés, l'échange de matériel et de services moyennant le recours à un panneau d'affichage qu'il gèrerait en contrepartie d'une participation d'une quarantaine d'euros par mois. Monsieur le Maire propose de reparler de cette proposition durant une prochaine réunion.

Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion du Comité Syndical du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande aura lieu le jeudi 11 juin 2026 à 18 h au Parc. Monsieur CAHARD Philippe représentera la Commune à cette réunion.

Madame DESOÏTE Aurore demande s'il est possible de revoir la hauteur des dos d'ânes devant la Mairie qui semblent trop haut. Monsieur le Maire répond avoir déjà fait procédé à un premier contrôle, prend note de la demande et fera effectuer un second contrôle.

Madame HENNEBELLE Sabrina signale au Conseil Municipal la présence de plantes envahissantes particulièrement à proximité de l'école avec des effets allergiques. Monsieur le Maire répond qu'il va se pencher sur ce problème et faire le nécessaire pour que ces plantes soient détruites.

Monsieur le Maire remercie au nom du Conseil Municipal l'équipe du comité des fêtes de Touffreville-La-Corbeline pour son implication dans l'organisation de la Sainte Avoye et le succès de cet événement communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 25.

Fait et clos en séance les ans, mois et jour qui susdits.

Le Secrétaire de Séance,
Nicolas LANGLOIS



Le Maire,
Gilles COTTEY.

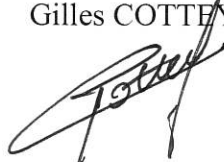


Tableau des personnes proposées pour la Commission communale des Impôts Directs (CCID)

	Titulaires	Suppléants
1	VIEULE Jacky	GILLÉ Josiane
2	GIFFARD Véronique	PESQUEUX Benoît
3	LOZIER Antoine	CORNU Gérard
4	CAHARD Philippe	BOQUET Sylvie
5	PREVOST Virginie	ROULAND Mathieu
6	LANGLOIS Nicolas	COTÉ Céline
7	DESOÏTE Aurore	HURÉ Nathalie
8	LEROUX Clément	DAVID Laurence
9	HENNEBELLE Sabrina	DODELIN Laure
10	LACAILLE Mickaël	SAUNIER Etienne
11	LECROQ Karine	HENNEBELLE Jean-Philippe
12	PESQUEUX Joëlle	HODGON Steven